



Maisons-Alfort, le 24 août 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
HIDALGO, identique à EPYLOG FLASH**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par Makhteshim Agan France, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation HIDALGO.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence EPYLOG FLASH, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2060116, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2011 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2009-0370 du 7 mai 2009 relatif au transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation EPYLOG FLASH de Bayer Cropscience France à Makhteshim Agan France ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour HIDALGO est bien strictement identique à celle déclarée pour EPYLOG FLASH ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation HIDALGO, présentée par Makhteshim Agan France, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit EPYLOG FLASH.**

**La Directrice générale adjointe**

**Valérie BADUEL**